



Marie avec française et une fille

Par **sadikanis**, le **15/05/2010** à **00:41**

Bonjour, mon copain et Marie avec une française ça fait plus que 3 ans, ils ont une fille ensemble, il obtient toujours un séjour de 12 mois, ça fait un an qu'il a demandé la nationalité, maintenant cette femme veut plus vivre avec lui, comment ça marche maintenant avec ses papiers? Est-ce que sa femme peut l'empêcher d'obtenir ses papiers? Lui, il ne veut pas le divorce à cause de la fille. Merci pour toutes vos réponses.

Par **chris_ldv**, le **04/06/2010** à **11:33**

Bonjour, La rupture de la vie conjugale est un motif suffisant pour empêcher le renouvellement du titre de séjour de votre ami: il pourra éventuellement solliciter un titre de séjour salarié mais pas vie privée et familiale. Cordialement,